



## UNE ADRESSE MAIL DEDIEE

[pref-francerelance@var.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@var.gouv.fr) pour les demandes d'informations relatives aux mesures du plan de relance



## UNE DIFFUSION DES APPELS A PROJETS

- Publication sur le site des services de l'État dans le Var des appels à projets France Relance
- Listes de diffusion thématiques



## UN RESEAU DES REFERENTS

- 20 référents issus des principaux services de l'État et opérateurs partenaires
- Chefs de file sur certains appels à projets
- Mise à disposition d'outils & recensement des projets

# FINANCEMENT DE LA RELANCE – 2 996 859 768€

RELANCE – 20.08.2021 / **97 793 268€**

SOUTIEN – 20.08.2021 / **2 899 066 500 €**

Dont fonds régionaux

### ECOLOGIE :

- Rénovation énergétique des bâtiments de l'État  
27 155 200 €  
128 projets
- Rénovation énergétique des bâtiments des collectivités  
9 157 397 €  
77 projets
- Recyclage foncier des friches  
3 310 053 €  
2 projets
- Modernisation des centres de tri  
1 474 834 €  
2 projet
- Dispositif exceptionnel de soutien aux structures de l'ESS  
68 446 €  
2 projets
- Entreprises engagées pour la transition écologique  
107 314€  
8 projets
- Eco conception – Tremplin et « gré à gré »  
33 600€  
3 projets
- Valoriser les biodéchets en PACA  
540 114 €  
1 projet
- Programme National pour l'Alimentation (PAT)  
936 169 €  
5 projet
- Restauration écologique - OFB  
290 476 €  
4 projets
- Restauration écologique AAP DREAL  
183 000 €  
2 projets

- Aires protégées AAP DREAL  
30 925 €  
1 projet
- Jardins partagés  
3376 €  
1 projet
- Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires  
764 405 €  
2 projets
- Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique  
1 215 000€  
1 projets
- Plan de soutien aux associations d'animaux en fin de vie  
559 882 €  
9 projets
- Ma prime Rénov  
1 300 000 €  
522 bénéficiaires
- Réhabilitation lourdes logements sociaux  
374 000 €  
1 projet
- Aide à la relance de la construction durable  
1 567 740 €  
20 projets
- Aéronautique  
1 055 000 €  
2 projets
- Résilience - Santé  
800 000 €  
1 projets
- Soutien à l'investissement industriel dans les territoires  
1 731 000 €  
6 projets

### COMPETITIVITE :

- Industrie du futur  
1 661 134 €  
25 projets
- Digitalisation des écoles d'art  
16 500 €  
1 projet
- Campus des métiers et des qualifications  
2 850 000 €  
1 projet
- Chèques numériques  
317 500 €  
635 entreprises bénéficiaires
- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté  
993 466 €  
11 projets
- Alimentation locale et solidaire  
111 694 €  
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel  
219 176 €  
1 projet
- Fabriques de Territoire  
300 000 €  
2 projets
- Modernisation des accueils de jour  
408 000 €  
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques  
15 962 €  
2 projets
- Aide aux spectacles vivants  
190 000 €  
6 projets

- Relançons l'été  
203 447 €  
19 projet
- Internat d'excellence  
249 000 €  
1 projet

### PROGRAMMES :

- Parc national de Port-Cros  
1 727 000 €  
10 projets
- Conservatoire du littoral  
1 339 000 €  
3 projets
- Relance de l'investissement local Dotations aux collectivités locales  
30 079 149 €  
116 projets lauréats
- Agence de l'eau  
2 535 897 €  
8 projets lauréats

### COHESION :

- Soutien aux associations de lutte contre la pauvreté  
993 466 €  
11 projets
- Alimentation locale et solidaire  
111 694 €  
4 projet
- L'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel  
219 176 €  
1 projet
- Fabriques de Territoire  
300 000 €  
2 projets
- Modernisation des accueils de jour  
408 000 €  
2 projets
- Plan de soutien aux bibliothèques  
15 962 €  
2 projets
- Aide aux spectacles vivants  
190 000 €  
6 projets

ACTIVITÉ PARTIELLE

**387 353 966 €**

FONDS DE SOLIDARITÉ

**655 560 000 €**

MESURES DE SOUTIEN DDFIP

**142 400 000 €**

PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

**1 700 000 000 €**

COMPENSATION DES PERTES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

**13 752 534 €**

# LES NOUVEAUTÉS DE FRANCE RELANCE - VAR

20.08.2021

## Les dispositifs de la Relance

### L'aide **d'accompagnement des commerçants indépendants et artisans** **à l'INTÉGRATION NUMÉRIQUE**

mise en œuvre par la **Chambre de commerce et d'industrie (CCI)** pour les commerçants, et la **Chambre des métiers de l'artisanat (CMA)** pour les artisans, vise à accroître leur compétitivité et adapter leurs services aux attentes des consommateurs dans un contexte économique et sanitaire en évolution. Cette démarche comprend 3 étapes:

- ➔ information des commerçants et des artisans sur l'apport des techniques numériques pour augmenter le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise ;
- ➔ assistance d'un conseiller CCI ou CMA en matière de numérique;
- ➔ accompagnement à la concrétisation d'un projet numérique par une aide à l'investissement matériel ou immatériel.

Cette aide est ouverte aux collectivités territoriales, aux établissements publics (écoles, bibliothèques...) / services de l'État ainsi qu'aux entreprises privées ou publiques. L'instruction des dossiers se fera au fil de l'eau.

---

### L'aide **d'accompagnement des commerçants indépendants et artisans** **à la TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

mise en œuvre par la **Chambre de commerce et d'industrie (CCI)** pour les commerçants, et la **Chambre des métiers de l'artisanat (CMA)** pour les artisans, a pour objectif de leur permettre de créer un modèle économique plus écologique et rentable à la fois. Cette démarche s'établit en 4 étapes:

- ➔ information des commerçants et des artisans sur les bénéfices de la démarche écologique pour augmenter le chiffre d'affaires et la rentabilité de l'entreprise;
- ➔ assistance d'un conseiller CCI ou CMA en écologie;
- ➔ des formations collectives et/ou individuelles des chefs d'entreprise sur des programmes écologiques nationaux, régionaux et locaux;
- ➔ intégration des entreprises engagées aux programmes comme la réduction des flux, l'économie circulaire, l'économie d'énergie ou la réduction des déchets...

Cette aide est ouverte aux collectivités territoriales, aux établissements publics (écoles, bibliothèques...) / services de l'État ainsi qu'aux entreprises privées ou publiques. L'instruction des dossiers se fera au fil de l'eau.

L'adresse fonctionnelle [pref-francerelance@var.gouv.fr](mailto:pref-francerelance@var.gouv.fr) est également consultée par nos services pour toutes les questions relatives à la relance.